



Articles

- 1 **Éditorial** : Ravalement de façade,
par **Benoît Van Keirsbilck**
- 3 Enquête Ernst & Young d'évaluation de la loi concernant
le droit à l'intégration sociale : une évaluation bidon !
par **Bernadette Schaeck**
- 9 L'évaluation de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit
à l'intégration sociale,
par **Emmanuelle Devillé**
- 16 À propos d'un arrêt rendu le 17 janvier 2006
par la Cour européenne des droits de l'homme,
par **Fabienne Cogulet-Bonnet**

Fiche - JDJ

- 42 L'obligation alimentaire

Documents

- 30 Comité des droits de l'enfant, trente-neuvième session,
17 mai - 3 juin 2005 - Observation générale 6 (2005) -
Traitement des enfants non accompagnés et des enfants
séparés en dehors de leurs pays d'origine

Travaux parlementaires

- 30 Question orale de Marie Nagy, à Patrick Dewael,
ministre de l'Intérieur sur «*La détention de familles avec
enfants dans les centres fermés*»
- 32 Question de M. Koen T'Sijen du 22 décembre 2005 (N.)
au vice-premier ministre et ministre de l'intérieur:
Circulaire relative aux mineurs étrangers non accompa-
gnés

Jurisprudence

Cour d'appel de Paris – 12 juillet 2005
N° 05/11749

Assistance éducative – Mineur étranger – Zone d'attente –
Détermination de l'âge – Âge physiologique – Majorité –
Inapplicabilité des mesures de protection

Commentaire de Fabienne Cogulet-Bonnet

34

CEDH – 17 janvier 2006 – No 50278/99

Étranger – Exercice du recours – Entraves – Mesure provi-
soire – Violation (art. 34)

Voyez l'article y relatif page 16 de ce numéro

36

Trib. Trav. Bruxelles (15^e ch.) - 24 février 2006

R.G. n° 18.203/05 et 21.663/05

C.P.A.S. – Compétence territoriale – Absence de renvoi vers
le C.P.A.S. compétent dans les cinq jours – Conséquence –
Recours – Délai – Introduction dans les cinq jours

38

Trib. Trav. Termonde - 13 avril 2004

Aide sociale - Étranger - MENA devenu majeur - Déclara-
tion d'arrivée (DA) - Notion - Document de séjour valable -
Séjour légal sur le territoire - Art. 57 § 2 loi 8 juillet 1976 pas
applicable - Art. 57 § 1 loi du 8 juillet 1976 - Vie conforme à
la dignité humaine - Soins médicaux octroyés par l'asbl 'T
Huis - Pas d'affiliation à la mutuelle - À charge du CPAS

40

Bruxelles (8^{ème} ch.), 10 mars 2004

Droit de réponse – Refus – Délit d'imprimerie – Rédaction
et publication d'articles qui portent atteinte à la réputation et
l'honneur de personnes – Délit de presse – Prescription –
Point de départ

40

